

<https://www.geneacaux.fr/spip/spip.php?article532>



Jacques Jean Louis SEILLE, capitaine corsaire dieppois

- Comprendre ... - Histoire cauchoise - Personnages -



Date de mise en ligne : samedi 12 octobre 2019

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous
droits réservés

Dominé par son château, Dieppe surtout, fut autrefois un vrai nid de corsaires.

Marins intrépides, aventureux, ayant poussé leurs navires dans tous les coins des océans, les Dieppois qui s'enorgueillissent de Jean Cousin, le véritable découvreur de l'Amérique ; de Jean de Béthencourt, le roi des Canaries ; de Jean Parmentier et Jean Ribaut, devaient aimer cette guerre de course, toute faite de vaillance imprévue et d'héroïsme audacieux.



Aussi, presque tous les grands capitaines dieppois débutèrent-ils dans leur carrière maritime en étant corsaires, et quels corsaires !

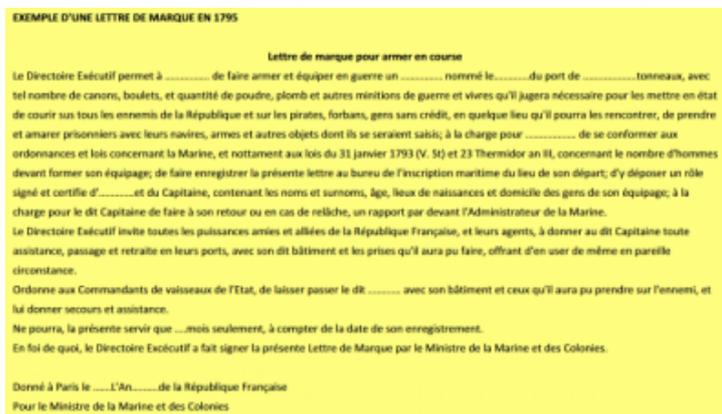
Les corsaires sont des aventuriers c'est-à-dire des hommes pour lesquels l'aventure est à la fois leur passion et leur raison de vivre. C'étaient avant tout des marins confirmés. L'audace de certains leur fit réussir des exploits presque incroyables.

Ce qu'était la guerre de course autrefois, on ne l'a pas encore oublié et on sait de quelles formalités elle était entourée. Ce n'était point, comme on l'a pu croire, de la piraterie déguisée : le corsaire n'était pas un écumeur de mer mais un combattant régulier, à ne pas confondre avec le pirate. Pour armer en course, il fallait, tout d'abord, une commission en guerre délivrée par l'amirauté, c'est ce qu'on appelle souvent la lettre de marque.



Une lettre de marque est une lettre patente d'un souverain permettant à un capitaine et son équipage de rechercher, attaquer, saisir et détruire les navires ou les équipements d'une nation adverse dans les eaux territoriales internationales ou étrangères. Les corsaires capturés sont considérés aussi comme prisonniers de guerre et non comme des pirates.

<http://lasabretache.fr/la-guerre-de-course-entre-1791-et-1815-une-entreprise-commerciale-codifiee-et-reglementee/>



A Dieppe, les noms des nouveaux corsaires devinrent vite populaires ; c'était le capitaine Marchand qui s'opposa vigoureusement au débarquement d'une frégate anglaise à Dieppe ; c'était le corsaire Belhomme, sur son navire Sally, qui fit de nombreuses prises ; c'était le capitaine Tourneau, c'étaient les deux frères Drouault et tous ces capitaines dont les navires portaient des noms pittoresques et amusants, le Grand-Diable, le Loup-Garou, l'Embuscade, le Sans-Culotte, qui en faisaient voir de dures aux navires anglais, qui tâchèrent de se venger en essayant, en 1803, de bombarder Dieppe.

Ils utilisaient souvent des navires de petite taille, rapides et manœuvrant allant de discrets cotres, ou couramment des bricks jusqu'à, pour les plus prestigieux, des frégates. Avec ces navires, ils pouvaient exécuter des abordages

en mer en utilisant plutôt la surprise que la force.

C'est ainsi la stratégie des Français contre les Britanniques pendant une grande partie du XVIII^e siècle.

.....

Corsaires et guerre de course :

http://www.histordefrance.fr/encyclopedie/histoire_et_religions/c/corsaires.htm

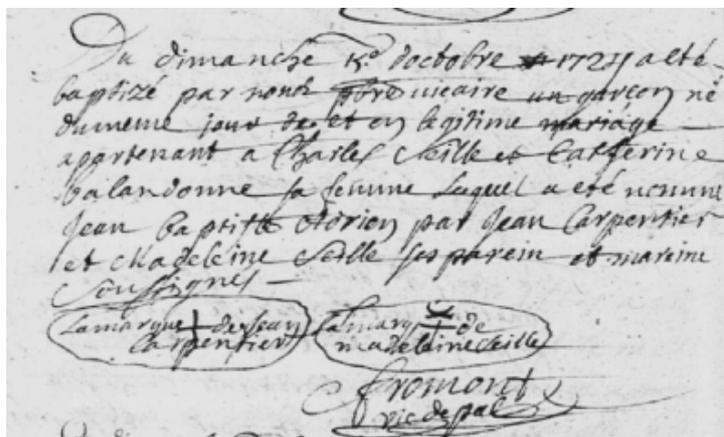
.....

Base de données sur les capitaines corsaires du XIV^e ème siècle à 1815 :

http://www.descendants-capitainescorsaires.org/res_recherche.php

.....

L'origine familiale de la famille Seille se trouve à Paluel depuis le début du XVII^e ème siècle et certainement avant. Paluel est un petit village situé dans la vallée de la Durdent, composé d'une façade maritime marquée de falaises de craie. Sur les hauteurs se niche le hameau de Conteville où autrefois un sentier permettait de descendre à la mer. C'est dans ce village, qu'habitait avant 1717, le couple Charles Seille et Catherine Balandonne, grand-parents de Jacques Jean Louis. Le 15 octobre 1724, naissait à Paluel, Jean Baptiste, fils de ces derniers.



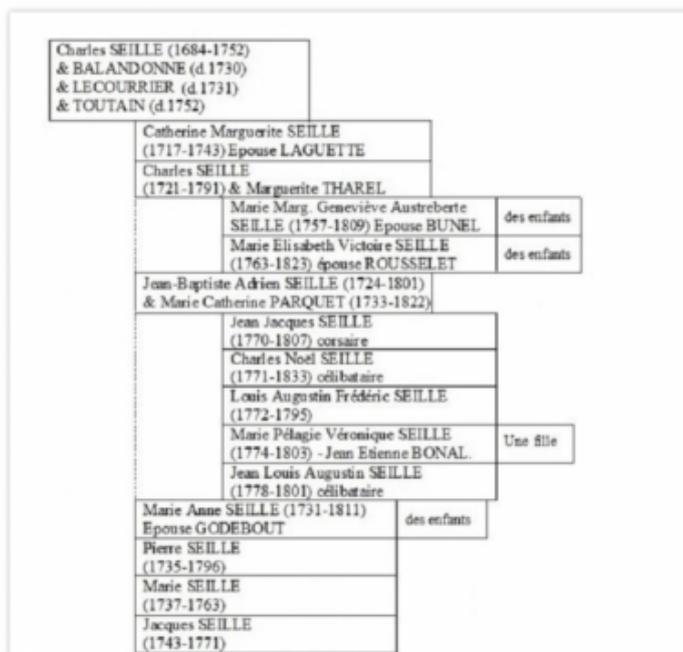
Jean Baptiste se marie le 14 février 1765, à Dieppe, paroisse saint jacques, avec Marie Catherine Parquet, âgée de 31 ans, originaire de ce lieu. Celle-ci, dentelière comme sa mère, est fille de Guillaume Parquet et de Marie Magdeleine Pinchon. Parmi les témoins du mariage, on trouve Pierre et Jacques Seille, frères du marié. Ceux-ci sont respectivement maître tonnelier et tonnelier. Quant à Jean Baptiste, en 1765, il est maître boulanger et domicilié à Dieppe depuis cinq ans, rue de la porte du pont.



Il existait autrefois sur l'actuel territoire de la Seine-Maritime une tradition vivace de dentelle aux fuseaux, notamment au Havre et à Dieppe, où se trouvait encore une école de dentelle au XXe siècle. En 1764, il y avait à Dieppe 1800 ouvrières dentellières et 150 marchands. Cette industrie fut prospère jusqu'en 1789. A partir de 1790, toutes les fabriques tombèrent en décadence. Il fallut attendre 1805, pour que cette activité reprenne son essor. Une bonne dentellière pouvait gagner entre 12 et 15 sols par jour.



Il fallait pour passer maître boulanger, avoir vingt-deux ans accomplis, professer la religion catholique, présenter un certificat de bonne vie et mœurs, n'être atteint d'aucun mal dangereux qui se puisse communiquer, avoir fait trois années d'apprentissage, trois années de compagnonnage, et avoir parfait le chef-d'œuvre, qui consistait à convertir en diverses sortes de pâtes et de pains trois septiers de farine (environ 156 litres). Chaque pain devait porter la marque du maître chez qui il avait été confectionné.



Le lundi 15 janvier 1770, vient au monde, Jacques Jean Louis. Son père est absent au baptême. Troisième fils du couple, il eut cinq frères et une sœur nés entre 1767 et 1778, à Dieppe, paroisse Saint Jacques. Celui-ci baignant chaque jour dans les odeurs de farine, de pains cuits au fournil, ne fut pas intéressé par ce métier. Très jeune, il fut attiré par la mer et certainement fasciné par les aventures que devaient lui raconter ses oncles, Louis Nicolas et Guillaume Louis Parquet, capitaines de navire, comme son grand-père Guillaume.

En 1793, nous sommes en pleine révolution. De nombreux bateaux corsaire guerroyaient jusqu'au 29 septembre 1801, date de la paix d'Amiens. Mais la guerre reprend le 16 mai 1803 et dure jusqu'en 1814.

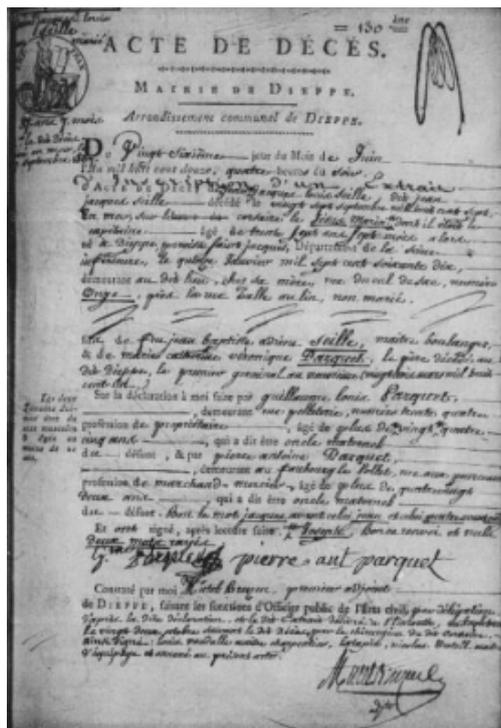


En 1796, âgé de 26 ans, Jean-Jacques Seille est capitaine corsaire sur les bateaux suivants : Bellone (200 tonneaux), Espérance, Jason, Télégraphe, Clairvoyant et Amiral Bruix. En 1807 il est capitaine corsaire du « Trois Amis ».

Suivant la transcription du 26 juin 1812, Il décède en mer, le 27 septembre 1807, sur le corsaire « le Jésus Maria »

Jacques Jean Louis SEILLE, capitaine corsaire dieppois

dont il était le capitaine. Il était alors âgé de 37 ans et sept mois. La déclaration fut effectuée par Louis Vandalle, chirurgien de ce navire, d'après l'extrait délivré à Plymouth, en Angleterre, le 22 octobre 1807.



Célibataire, il demeurait chez sa mère, rue du cul de sac, au NÂ° 11, près de la rue la halle au lin.

F, Renout

(Administrateur cgpcsm)

Sources :

Georges Dubosc (les corsaires normands 1898)

Jean Bernard Seille